



MOSELLE
46 COMMUNES
33 000 HABITANTS

La Communauté de Communes du Pays de Bitche recrute un Directeur Général des Services F/H

La Communauté de Communes du Pays de Bitche est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 46 communes et environ 33 000 habitants. Elle dispose d'un large panel de compétences, à savoir : l'économie, l'environnement, l'aménagement de l'espace, la santé, la politique du logement, les réseaux de communication, le tourisme, la petite enfance et la jeunesse, la mobilité, le sport, etc.

Dans le cadre du début de la mandature, la nouvelle gouvernance souhaite procéder au recrutement d'un Directeur Général des Services (F/H) chargé, sous l'autorité de la Présidente, d'accompagner les élus dans la mise en œuvre des projets communautaires, de diriger l'ensemble des services de l'établissement et de formaliser un projet d'organisation administrative conforme aux ambitions politiques, dans un esprit fédérateur.

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Bitche sont répartis en plusieurs pôles, à savoir :

- Un pôle au niveau de la **Direction Générale des Services**, comprenant le secrétariat général et le service juridique ;
- Un pôle **Communication** ;
- Un pôle **Administratif et Financier**, comprenant le service des finances et le service des ressources humaines ;
- Un pôle **Développement économique** ;
- Un pôle **Marketing territorial**, comprenant :
 - Le Site Verrier de Meisenthal,
 - L'Ouvrage du Simserhof,
 - Le Site du Moulin d'Eschviller,
 - Le Musée du Sabotier de Soucht,
 - L'Office de Tourisme ;
- Un pôle **Technique**, comprenant :
 - Le service mobilité – environnement – énergies renouvelables – réseaux,
 - Le service maintenance – travaux en régie – bâtiments – gestion des équipes – prévention,
 - Le service urbanisme – construction – aménagement,
 - Le service très haut débit,
 - Le service ordures ménagères (organisé sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière),
 - Le service des systèmes d'information ;
- Un pôle **Santé** ;

- Un pôle **Petite enfance** (multi-accueil Les Bitchoun' de Bitche, multi-accueil Brin d'Éveil de Rohrbach-lès-Bitche, micro-crèche de Bitche, lieu d'accueil enfants-parents de Bitche, relais petite enfance de Rohrbach-lès-Bitche) ;
- Un pôle **Sports et Jeunesse** (gymnase et plateau sportif de Lemberg, salle omnisports de Bitche, gymnase et plateau sportif de Rohrbach-lès-Bitche, piscine de Bitche, Centre aquatique de Rohrbach-lès-Bitche) ;
- Un pôle **Culture**, comprenant la Médiathèque Joseph Schaefer de Bitche ;
- Un pôle **France Services**.

Le Bureau communautaire est composé de la Présidente et de 14 Vice-Présidents disposant chacun de domaines de délégations spécifiques, transversaux et complémentaires, permettant de définir et de mettre en œuvre un projet d'établissement global, cohérent, adapté aux enjeux locaux et conforme aux besoins des habitants.

Sous l'autorité directe de la Présidente, le Directeur Général des Services contribue à la définition des orientations stratégiques et du projet global de l'EPCI. Il dirige l'ensemble des services intercommunaux et pilote l'organisation administrative et opérationnelle, en cohérence avec les orientations politiques et les projets communautaires préalablement définis.

IDENTIFICATION DU POSTE

Lieu de travail : Siège de la Communauté de Communes du Pays de Bitche (4 rue du Général Stuhl, 57230 Bitche)

Filière : Administrative

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Attaché / Attaché principal / Attaché hors classe

Qualité statutaire : Titulaire

Modalités de recrutement : Détachement sur l'emploi fonctionnel de DGS (EPCI de moins de 40 000 habitants)

Temps de travail : Temps complet

Modalités d'exercice : Disponibilité requise, amplitude horaire variable (nécessités de service, réunions en soirée, agenda des élus, etc.)

Avantages : Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; véhicule de service ; participation mutuelle/prévoyance ; CNAS ; titres restaurants.

FONCTIONS PRINCIPALES DU POSTE

Pilotage et mise en œuvre des orientations stratégiques de l'EPCI

Le Directeur Général des Services contribuera, aux côtés de la Présidente et en lien étroit avec l'équipe communautaire, à définir les stratégies de l'EPCI et les orientations de développement. Il participera dès sa prise de fonctions à l'état des lieux et au diagnostic des enjeux territoriaux, ainsi qu'à l'identification des forces et des faiblesses de l'EPCI.

Force de proposition, le Directeur Général des Services participera à l'élaboration du projet global de l'EPCI et pilotera l'élaboration d'outils d'aide à la décision et de schémas directeurs stratégiques (dans le domaine des finances, de la politique immobilière, de la commande publique, de la veille stratégique et juridique, etc.), permettant d'évaluer les conditions de faisabilité et de prioriser les dossiers, de disposer d'une vision à long terme dans la mise en œuvre des projets et d'anticiper les échéances à venir.

En qualité de chef de file de l'administration, le Directeur Général des Services participera au montage opérationnel, à la mise en œuvre effective, et au suivi des projets de développement de l'EPCI préalablement définis par la gouvernance.

Il pilotera également la mise en place de dispositifs de mutualisations avec les communes membres, en lien avec l'exécutif local et notamment avec la Présidente et le Vice-Président délégué aux Mutualisations et aux Services aux communes.

Formalisation des projets de l'équipe communautaire

Le Directeur Général des Services formalisera les projets de l'équipe communautaire, en se conformant aux processus décisionnels de l'EPCI. Il assurera la préparation et le suivi des réunions de Bureau (invitations, ordres du jour, montages des dossiers, etc.), y participera et répondra aux demandes des élus. Il supervisera les commissions thématiques, en lien avec chacun des Vice-Présidents délégués.

Dans le respect du cadre législatif et réglementaire, il préparera, en lien avec le secrétariat général, les séances du Conseil Communautaire (rédaction des délibérations, sécurisation des décisions soumises à l'organe délibérant, etc.) et garantira la mise en œuvre administrative et opérationnelle des décisions prises lors des séances du Conseil Communautaire, auxquelles il assistera aux côtés de la Présidente.

Conseils et assistance auprès de l'exécutif local

Le Directeur Général des Services mettra son expertise stratégique et son expérience au service de la Présidente et des élus communautaires afin de les accompagner dans la mise en œuvre du projet de l'EPCI.

Collaborateur direct de l'exécutif local, il assistera et conseillera les élus sur l'ensemble des projets, en sensibilisant les élus aux contraintes (financières, temporelles, etc.) et aux risques associés à certaines décisions.

Garant de la fiabilité et de la sécurité juridique des actes, le Directeur Général des Services assurera la conformité des actes et des décisions prises avec le cadre législatif et réglementaire en vigueur, en assurant une veille stratégique et juridique. Il s'assurera de la bonne application des règles juridiques au sein de l'ensemble de l'établissement, en formalisant le cas échéant des notes de service de nature à sécuriser juridiquement les actes et décisions prises et à veiller au parfait respect des règles juridiques en vigueur dans l'intégralité des services.

Gestion et optimisation des ressources financières de l'EPCI

Le Directeur Général des Services définira, en lien avec l'exécutif local et notamment avec la Présidente et le Vice-Président délégué aux Finances, la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources financières de l'établissement.

Il assurera une gestion optimale des ressources financières de l'EPCI, tout au long du processus budgétaire, notamment par :

- La supervision de la préparation budgétaire (budget général, budget Très Haut Débit, budget Centre International d'Art Verrier, budget de la Régie des Ordures Ménagères – régie dotée de la seule autonomie financière), en assurant le montage équilibré des budgets, en lien avec l'exécutif et les Directeurs de service ;
- La formalisation des décisions budgétaires soumises à l'Assemblée délibérante (adoption des budgets, taux d'imposition, documents budgétaires, comptes financiers uniques, demandes de subventions et de financements, cotisations et subventions, etc.) ;
- Le suivi de l'exécution budgétaire (coordination et contrôle des dépenses et des recettes, décisions budgétaires modificatives, etc.).

Le Directeur Général des Services pilotera un Programme Pluriannuel d'Investissement, en assurant la mise en œuvre opérationnelle des opérations d'investissement préalablement définies et priorisées par l'équipe communautaire.

Il veillera à vérifier la faisabilité financière des investissements et à rechercher des opportunités de financement auprès de divers partenaires.

Le Directeur Général des Services identifiera tout au long de l'exercice budgétaire, par des tableaux de bord et des outils de gestion, les capacités financières de l'établissement et les seuils d'alerte, tout en veillant à la gestion et au suivi de la dette.

Management et coordination générale des services

Le Directeur Général des Services pilotera et supervisera l'équipe de direction, dans le dessein de fixer les objectifs collectifs et individuels des Directeurs, de garantir la coordination globale des différentes directions et leur conformité avec les orientations politiques préalablement définies.

De manière générale, le Directeur Général des Services élaborera un projet d'administration global, destiné à mettre en œuvre les projets de l'équipe communautaire, dans un esprit fédérateur et transversal. Le Directeur Général des Services veillera à l'efficacité des services, dans une logique d'amélioration continue, de démarche participative, et d'optimisation des moyens.

Il favorisera la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, et accompagnera les Directeurs et chefs de service vers une dynamique de modernisation, en structurant une culture managériale et une démarche de responsabilisation.

Conduite du dialogue social et bien-être au travail

Le Directeur Général des Services mettra en œuvre, en lien avec l'exécutif local et notamment avec la Présidente et la Vice-Présidente déléguée aux Ressources Humaines, un dialogue social efficace, apaisé et fondé sur la confiance réciproque et sur la communication.

Le Directeur Général des Services veillera au bien-être au travail de l'ensemble des agents de l'EPCI et à la prévention des risques professionnels.

Représentation institutionnelle de l'EPCI et partenariats

Le Directeur Général des Services coopérera avec les partenaires et acteurs externes de l'établissement, afin d'accompagner les projets de l'équipe communautaire et de renforcer l'attractivité du territoire.

À cette fin, le Directeur Général des Services renforcera les échanges et les collaborations avec les partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

Sur demande de l'exécutif local, le Directeur Général des Services pourra être amené à représenter l'EPCI au sein d'instances extérieures.

Gestion de la communication interne et externe

Le Directeur Général des Services supervisera le service communication, dont il sera le supérieur hiérarchique direct.

En interne, le Directeur Général des Services veillera à une circulation fluide de l'information et mettra en place des dispositifs de communication interne réguliers et efficaces, de nature à expliquer les projets communautaires, à les faire partager, et à créer une dynamique de cohésion au sein de l'ensemble de l'établissement.

En externe, le Directeur Général des Services supervisera les relations avec la presse, les supports de communication, et l'organisation d'évènements, en lien avec l'exécutif local et notamment avec la Présidente et la Vice-Présidente déléguée à la Communication.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Le Directeur Général des Services accomplira ses missions en lien étroit avec la Présidente, les Vice-Présidents et les élus communautaires.

Il sera en lien constant avec les Directeurs des services de l'EPCI et pilotera les réunions de direction. Il assurera une communication régulière auprès de tous les agents de la Communauté de Communes.

Le Directeur Général des Services assurera l'exercice de ses missions en coopération avec les services de l'État, les institutions et les partenaires extérieurs (partenaires financiers, syndicats, autres collectivités, acteurs économiques, associations, etc.).

CONNAISSANCES ET APTITUDES REQUISES

Le Directeur Général des Services disposera **de compétences et connaissances approfondies dans les domaines suivants :**

- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques locales
- Environnement territorial, cadre réglementaire, enjeux et évolutions
- Conduite de projets transversaux et ingénierie de projet
- Production d'outils d'analyse et de diagnostic
- Principes du management stratégique et opérationnel
- Processus administratifs et décisionnels (bureau communautaire, commissions thématiques, comités d'exploitation, assemblée communautaire, etc.)
- Droit public (finances, fiscalité, commande publique, patrimoine, urbanisme, économie, statut de la fonction publique territoriale, etc.)
- Droit privé (droit du travail, etc.)
- Règles et procédures budgétaires et comptables
- Gestion financière et contrôle de gestion, analyses budgétaires et perspectives financières
- Modes de gestion des services publics locaux
- Risques juridiques et financiers liés à la gestion locale
- Partenaires institutionnels, publics et privés, de l'EPCI
- Réglementation relative aux instances représentatives, au dialogue social et au droit syndical
- Méthodes de communication interne et externe
- Techniques du marketing territorial.

Le Directeur Général des Services disposera **des aptitudes et qualités suivantes :**

- Sens accru des responsabilités et de la rigueur
- Leadership, capacité à fédérer et à susciter l'adhésion des équipes
- Loyauté institutionnelle
- Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité
- Réactivité et disponibilité
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Capacités d'anticipation, d'analyse, d'arbitrage, d'assimilation des enjeux locaux, d'adaptation aux évolutions, d'innovation dans les stratégies proposées et de gestion simultanée de dossiers d'envergure

- Aptitude à définir et à organiser un plan d'actions efficient et conforme aux orientations politiques
- Qualités humaines et relationnelles, aptitudes à la gestion des conflits
- Aisances rédactionnelles, maîtrise des techniques de la rédaction administrative
- Force de proposition, d'animation, de négociation, et vision à long terme.

EXPÉRIENCES ET FORMATIONS

- Expérience souhaitée sur un même poste de Direction Générale des Services ou sur un poste similaire de direction au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale.
- Titulaire d'une formation supérieure en droit public, administration publique, sciences politiques ou management public, etc.

Poste à pourvoir le 15 octobre 2026

Lettre de motivation et C.V. à adresser dès que possible : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bitche 4, rue du Général Stuhl - BP 80043 - 57232 BITCHE Cedex ou par mail à : ccpb-rh@cc-paysdebitche.fr

Candidature à transmettre au plus tard le 18 septembre 2026